

Itinéraires balisés

Il s'agit d'itinéraires circulaires qui reviennent à leur point de départ, sauf ceux marqués d'un astérisque (*). Ils sont conçus pour montrer la richesse du patrimoine naturel et culturel des différents paysages du parc. Ils sont généralement adaptés à toute la famille.

1 2 h 7,8 km
3 30 min 1,4 km

D'un château à l'autre : de Penyafort à Castellet*

Point de départ : château de Penyafort (Santa Margarida i Els Monjos)

2 1 h 4 km

SL-C91 La fontaine d'Horta

Point de départ : la ferme de La Creu (Castellet i La Gornal)

Centres et points d'information

OFFICE DU PARC

Carrer del Castell, 31
 08729 Castellet i La Gornal
 Tél. : +34 977 670 169
 Mèl : p.foix@diba.cat

POINTS D'INFORMATION

Point d'information de Castellet

Carrer del Castell, 31
 08729 Castellet i La Gornal
 Horaires : tous les jours, de 10 h à 14 h ; fermé le 25 décembre
 Tél. : +34 977 670 169

Point d'information Molí del Foix Centre d'interprétation historique et culturelle

Carrer de la Farigola, 2-6
 Santa Margarida i Els Monjos
 Horaires : mardi, jeudi et vendredi, de 9 h à 14 h ; mardi, de 16 h à 19 h
 Tél. : +34 938 186 928

Centre d'information d'El Castell de Penyafort

Château de Penyafort
 Santa Margarida i Els Monjos
 Horaires : samedi, dimanche, jours fériés et ponts, de 10 h à 14 h ; fermé entre Noël et l'Épiphanie.
 Tél. : +34 938 186 128

CENTRES DE DOCUMENTATION

Bibliothèque de Santa Margarida i Els Monjos

Carrer del Cadi, 2
 08730 Santa Margarida i Els Monjos
 Tél. : +34 938 186 705

Consultez les horaires sur <http://parcs.diba.cat/web/foix>

Les distances des itinéraires ont été calculées via la plateforme GoolTracking et peuvent varier sensiblement si d'autres systèmes de mesure sont utilisés.

GR : sentier de grande randonnée de plus de 50 km, balisé au moyen de marques blanches et rouges.

PR : sentier de petite randonnée mesurant entre 10 et 50 km, balisé au moyen de marques blanches et jaunes.

SL : sentier local de moins de 10 km, balisé au moyen de marques blanches et vertes.

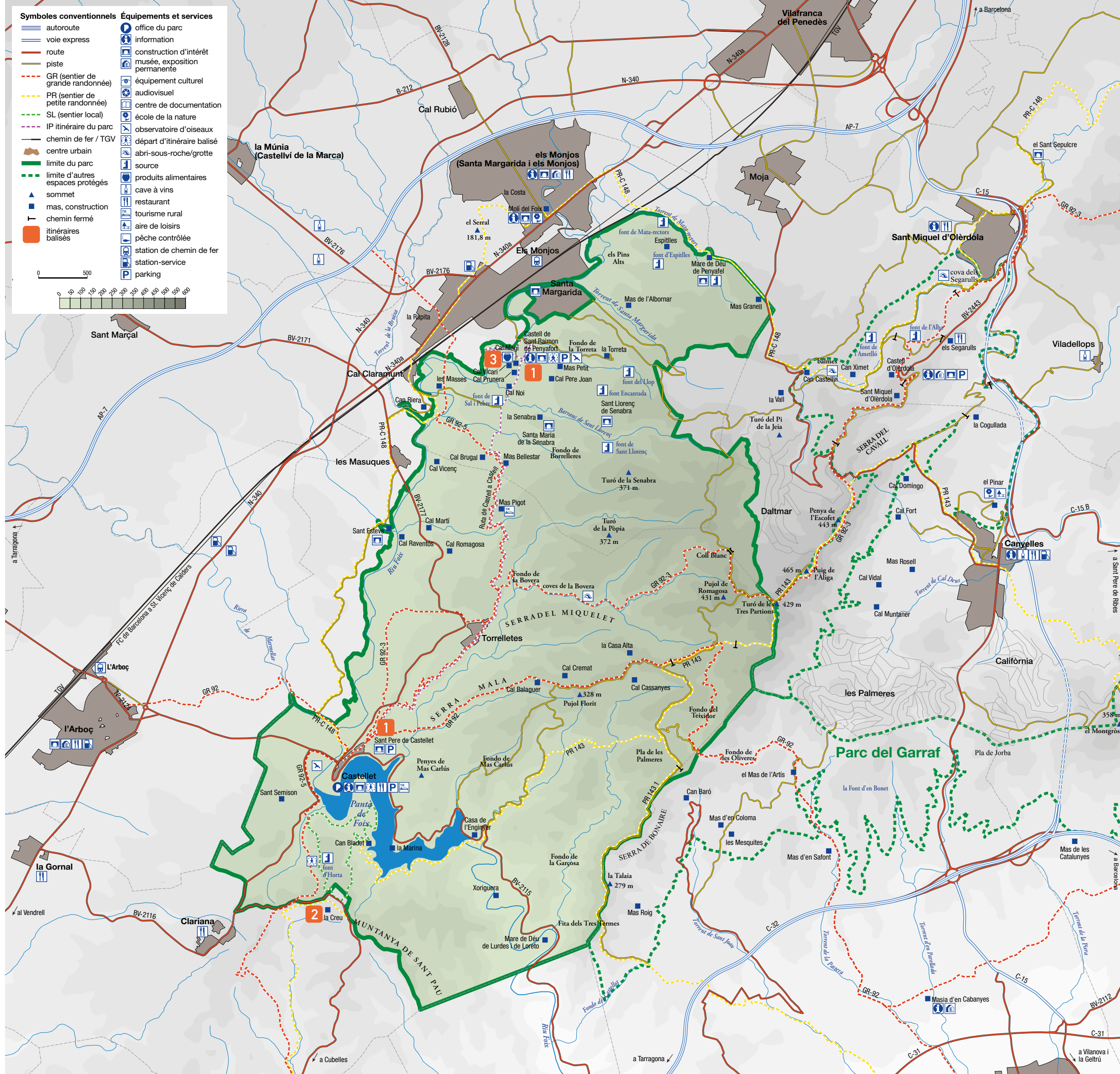
- Itinéraire
- Durée approximative
- Difficulté faible
- Distance totale
- Difficulté moyenne
- Brochure disponible
- Difficulté élevée



Davantage de promenades dans le Réseau de Parcs naturels



Itinéraires balisés



Parc d'El Foix



Oriol Clavera

L'eau entre les vignes et les châteaux. L'intérêt de cet espace réside principalement dans la grande variété de milieux qui se sont créés aux alentours du lac artificiel de Foix – une des rares zones humides de la région du Penedès –, ainsi que dans un riche patrimoine architectural et historique axé autour des châteaux de Penyafort et de Castellet, revêtant une grande importance stratégique au Moyen Âge.

PRINCIPAUX RENSEIGNEMENTS :

Année de création du consortium : 1997
 Année d'adoption du Plan spécial : 1993
 Année d'adoption du nouveau Plan spécial : 2012
 Organe de gestion : Consortium du parc d'El Foix
 Institutions membres du consortium : Conseil provincial de Barcelone, Fondation Abertis et les maire de Castellet i La Gornal et de Santa Margarida i Els Monjos
 Superficie du parc : 3 157 ha

Parcs de Catalunya

Xarxa de Parcs Naturals de la Diputació de Barcelona
 Parc del Castell de Montsesqui, Espai Natural de Les Guilleries-Savassona, Parc Natural del Montseny, Parc Natural de Sant Llorenç del Munt i l'Obac, Parc del Montnegre i el Corredor, Parc de la Serralada Litoral, Parc de la Serralada de Marina, Parc Natural de la Serra de Collserola, Parc Agrari del Baix Llobregat, Parc del Garraf, Parc d'Olerdola, Parc del Foix.



Parc del Foix

Diputació de Barcelona | Xarxa de Parcs Naturals

Gerència de Serveis d'Espais Naturals
 Comte d'Urgell, 187. 08036 Barcelona
 Tél. : 934 022 428
xarxaparc@diba.cat - parcs.diba.cat

Parc d’El Foix



Conseils utiles pour visiter le parc

Les bonnes pratiques

Les espaces naturels protégés sont des endroits dans lesquels il est possible de pratiquer des activités en plein air et de découvrir notre patrimoine naturel et culturel. Utilisez le réseau de pistes et de sentiers balisés.

L'usage du vélo

- Respectez la priorité donnée aux promeneurs et évitez de les gêner.
- Adaptez votre vitesse au type de voie sur laquelle vous circulez. La vitesse maximale autorisée sur les pistes est de 30 km/h.
- Circulez uniquement sur des routes, des pistes forestières ou des chemins de promenade de plus de 3 mètres de large.
- Pour des raisons justifiées, la circulation à vélo peut être restreinte de manière temporaire ou permanente dans certaines zones du parc.
- Veuillez suivre les conseils en matière de circulation motorisée.

La circulation motorisée

- La circulation des véhicules est limitée aux pistes ouvertes au public et n’est pas autorisée à travers champ, les coupe-feu ou les lits de ruisseaux et de cours d’eau.
- Nous vous rappelons que la vitesse maximale autorisée sur les pistes est de 30 km/h.
- Modérez votre vitesse afin d’éviter de renverser des personnes ou des animaux sauvages.
- Le bruit provoqué par certains véhicules porte préjudice aux espèces sensibles, comme les rapaces, qui peuvent abandonner leurs zones de nidification pour cette raison.
- L’érosion causée par les dérapages provoque l’apparition de nids-de-poule et de fossés sur le réseau routier. Circulez avec modération et mesure, en particulier sur les pentes et les sols mouillés.
- Ne vous garez pas devant les chaînes qui empêchent l’accès aux chemins, ni le long des routes.

Visiter le parc en toute sécurité

- Programmez votre itinéraire et emmenez toujours un plan pour vous orienter.
- Essayez d’emprunter toujours des sentiers ou des chemins marqués ou balisés.
- Portez des chaussures appropriées et des vêtements confortables, emportez de l’eau, des provisions, une veste, ainsi qu’une casquette, des lunettes de soleil et de la crème solaire.
- Si vous vous déplacez en groupe, ne perdez pas de vue vos compagnons. N’abandonnez, ni ne laissez jamais derrière vous un compagnon de route.

- Le vent fort peut provoquer la chute de branches et d’autres éléments. Sur les crêtes, le risque d’accidents peut augmenter. En cas de vent intense, évitez les endroits exposés.
- En cas de brouillard, il est facile de se désorienter. N’abandonnez pas le chemin principal.
- En cas d’averses ou d’orages avec foudre, éloignez-vous des crêtes, des arbres isolés et des entrées de grottes. Une forêt dense et luxuriante peut servir d’abri.

Que faire avec les déchets

- Il incombe aux visiteurs d’emporter avec eux les déchets générés par leur activité et de les recycler.

Comment nous pouvons aider à éviter un incendie

- Il est interdit d’allumer des feux ou des barbecues en dehors des espaces aménagés à cet effet.
- Il faut être très prudent envers tout élément comportant un risque d’incendie, comme les cigarettes, la circulation motorisée ou l’abandon de déchets.
- Donnez l’alerte si vous détectez un nuage de fumée suspect. Avertissez le 112.


Les animaux de compagnie


- Les propriétaires d’animaux domestiques doivent veiller à ce que leur comportement ne perturbe ni l’activité des habitants du parc, ni celle des autres visiteurs.
- Tenez votre chien en laisse. Veuillez faire particulièrement attention au comportement de vos chiens ou autres animaux de compagnie, surtout lorsque vous vous trouvez à proximité de personnes, d’une ferme ou d’un troupeau.
- Veuillez ne pas laisser les excréments des animaux par terre, en particulier dans des endroits fréquentés.
- N’abandonnez pas d’animaux domestiques ; cela constitue une négligence considérée comme une infraction. Ils peuvent devenir agressifs et nuisibles pour les écosystèmes naturels.
- Les chiens dangereux doivent porter une muselière en plus d’une laisse. Un chien dangereux est un chien désigné comme tel par la loi, mais aussi tout chien ayant un comportement agressif.


Régulation de la pêche

- Pour des raisons sanitaires et environnementales, la pêche est interdite dans l’ensemble du lac artificiel, sauf pour les compétitions officielles dûment autorisées. Pour les concours fédéraux, la pêche est autorisée dans la Alzina.


Autres recommandations


 En cas de risque de chute de neige ou s’il a neigé, veuillez consulter l’état des routes et des pistes sur le site web du parc. Conduisez prudemment, respectez les panneaux de signalisation et les indications des gardes et des informateurs.


 Le camping sauvage est interdit sous quelque forme que ce soit, y compris en camping-cars.


 La présence et l’activité humaines ont laissé un ensemble de manifestations architecturales et artistiques au fil des ans. Il faut respecter ce riche patrimoine culturel.


 Respectez la nature et la tranquillité de l’environnement. Évitez les bruits inutiles.

 Respectez les activités agricoles et d’élevage. En effet, elles constituent le moyen de subsistance de nombre d’habitants du parc.


 Les exploitations forestières sont des activités traditionnelles développées dans la plupart des parcs. L’élagage est régulé par la Loi forestière de Catalogne et la réglementation relative aux parcs.


 Dans le but de pouvoir protéger la faune autochtone, il est interdit de libérer des animaux de compagnie ou étrangers qui pourraient les chasser de leur habitat.

 La chasse est régulée par la loi et n’est autorisée que sur les terrains de chasse existants. Si vous croisez une battue de sangliers, veuillez respecter les panneaux de signalisation et ne pas vous éloigner des chemins.

 La circulation des chevaux est limitée aux pistes ouvertes au public et n’est pas autorisée à travers champ, les coupe-feu ou les lits de ruisseaux et de cours d’eau.

 Si vous ramassez des champignons, veuillez ne pas endommager la forêt en utilisant des outils ou en creusant la terre.

 Le houx est un arbre rare servant de refuge et d’aliment à de nombreuses espèces animales. Il est protégé par la loi et l’arrachage, de cet arbre comme de ses parties, est sanctionné.

 Le palmier nain est une espèce protégée par la loi et il est interdit de l’arracher.

Caractéristiques

La végétation

Le climat et le substratum façonnent le paysage végétal de tout endroit. Dans le cas du parc d’El Foix, nous nous trouvons face à un substratum calcaire situé dans un espace au climat méditerranéen. Cela veut dire que la végétation doit être adaptée aux étés secs caractéristiques du climat méditerranéen et à un sol poreux absorbant rapidement l’eau de pluie. Cette eau aide davantage à modeler le paysage qu’à faciliter la subsistance des plantes. La végétation naturelle de la région forme donc ce qu’on appelle des communautés de plantes xérophiles et calciques, c’est-à-dire des endroits secs et calcaires. Le substratum rocheux avec peu de sol n’est supporté que par des communautés de plantes de type arbustif comme le maquis ou le sous-bois de lentisque et de palmier nain. La communauté forestière de l’intérieur de la région est la forêt de chênes avec du laurientin. De même, nous trouvons la forêt de chênes dans les zones plus ombragées. Ailleurs, elle a été remplacée par des forêts de pins défrichées avec un sous-bois arbustif et par la garrigue. En raison de l’activité d’élevage et de l’exploitation forestière, la forêt a, dans de nombreux endroits, été remplacée par du romarin et de la bruyère sauvages et, dans les zones ombragées, par le jonc et le brachypode de Phénicie.

Quant à la végétation des berges et d’eau douce, on constate la présence sporadique de frênes, de peupliers blancs, de tamaris, entre autres, répartis de manière irrégulière. Près du lac artificiel, les roselières et la forêt galerie forment un anneau caractéristique de la région. Il s’agit d’une forêt dans laquelle se mélangent les pins qui entourent le paysage du lac artificiel. En amont et dans les endroits les plus ombragés, la forêt galerie revêt une présence importante.

Depuis des années, la rivière Foix a amélioré la qualité de ses eaux. De plus, les eaux du lac artificiel se sont maintenues à un niveau élevé, ce qui a permis à une végétation typique des zones humides et des berges (le jonc, le roseau, les peupliers, etc.) de pousser et, de manière progressive, à une faune très variée de s’y installer.

La faune

La présence de l’eau, que ce soit avec la rivière Foix ou le lac artificiel, est un facteur essentiel pour le développement des communautés faunistiques, lesquelles constituent, sans aucun doute, un des éléments singuliers du parc. La diversité des biotopes qui se trouvent dans le lac artificiel et dans ses alentours sert de refuge à une liste longue et variée d’espèces. Néanmoins, les eaux du parc d’El Foix ont été grandement marquées par les usages agricoles, industriels et résidentiels effectués en amont du lac, éléments conditionnant leur qualité. L’eutrophisation ou la hausse de la matière organique dans les eaux du lac ont entraîné, à de nombreuses reprises, un appauvrissement de la qualité des eaux. Malgré tout, on y trouve une bonne diversité faunistique ayant les oiseaux pour principaux représentants.

La qualité de l’eau est fondamentale pour la vie des plantes et des animaux qui serviront ensuite d’aliment à de nombreuses espèces d’oiseaux. Les canards colverts, les sarcelles d’hiver, les poules d’eau ordinaires et d’autres oiseaux peuvent s’alimenter d’algues, de graines et de plantes aquatiques. Les hérons cendrés, les aigrettes gazettes et les martins-pêcheurs basent leur alimentation sur la capture de poissons, d’amphibiens et d’invertébrés

aquatiques. De plus, il y a un ensemble d’oiseaux insectivores, comme les pluviers, les rousserolles turdoïdes et les rossignols, qui se consacrent à attraper des larves, des moustiques, des verres et d’autres invertébrés.

La faune aquatique est probablement la faune la plus importante du parc d’El Foix. Parmi les poissons, l’espèce la plus abondante est la carpe, mais n’oublions pas de mentionner les anguilles ou les poissons-chats. Des reptiles comme les tortues palustres et les couleuvres vipérines et des amphibiens comme les grenouilles, les crapauds et les salamandres sont également des espèces faunistiques liées au milieu aquatique.

En ce qui concerne les oiseaux, il y a plus de 150 espèces répertoriées. Parmi les oiseaux aquatiques que l’on peut observer tout au long de l’année, se trouvent le héron cendré, l’aigrette gazette, les canards, le grèbe castagneux, les foulques macroules et les poules d’eau. Depuis quelques années, durant la période de nidification, les grèbes castagneux, les foulques macroules, les rousserolles turdoïdes et de nombreux autres oiseaux se reproduisent habituellement dans les environs des roselières. En hiver, de nombreuses espèces provenant du nord de l’Europe : les hérons garde-bœufs, les canards, les cormorans, etc., s’y réunissent. D’autres oiseaux comme le bihoreau gris, le chevalier cul-blanc ou le balbuzard pêcheur font une halte dans la région durant quelques jours, afin de se reposer de leurs longs voyages migratoires. Les oiseaux utilisent aussi le lac artificiel durant les époques de migration. En tout, au cours des cinquante dernières années, un total de 210 espèces d’oiseaux a été mentionné durant l’époque de migration.

Le patrimoine architectural

Le parc d’El Foix est remarquable en raison de la présence des châteaux de Castellet et de Penyafort. Le premier est un ensemble médiéval datant du x^e siècle, rattaché à plusieurs lignées catalanes. Il est aujourd’hui le siège de la Fondation Abertis.

Les origines du château de Penyafort remontent au xii^e siècle. Au départ, il fut une tour de défense médiévale et la maison natale de l’illustre saint Raymond de Penyafort.

Entre le riche patrimoine d’ermitages et d’églises romans, mentionnons notamment l’église de Sant Pere et les ermitages de Penyafel, de Senabra et de Sant Llorenç.

De même, il convient de souligner la présence du Molí del Foix, un moulin à farine datant du xiii^e siècle, transformé aujourd’hui en Centre d’interprétation historique et naturelle de la mairie de Santa Margarida i Els Monjos.

La gastronomie liée au parc



Parc a taula est un programme de développement économique promu par le Conseil provincial de Barcelone qui s’adresse aux agents privés qui, par le biais de leur activité, contribuent à la conservation, la revendication et la divulgation des espaces naturels protégés. Vous trouverez de plus amples renseignements que vous pourrez télécharger sur parcs.diba.cat/web/parc-a-taula et dans l’application :



Parc del Foix

Votre opinion nous aide à nous améliorer

Vous pouvez remplir le questionnaire que vous trouverez en suivant le lien du QR

